



Tennis municipal de Veziins

TARIFS

(délibération du Conseil Municipal en date du 28/01/09):






Ticket horaire 2 joueurs : 7 €

Carte annuelle ADULTE : 32 €

Carte annuelle ENFANT : 16 €

Extraits du règlement du court de tennis :

(délibération du Conseil Municipal en date du 28/01/1993)

-  Le ticket horaire est valable pour 2 joueurs uniquement.
-  La carte annuelle est individuelle, réservée aux habitants du canton, valable du 1/01 au 31/12 de l'année.
-  Les tickets horaires, cartes annuelles et clés d'accès au court sont disponibles au secrétariat de Mairie du lundi au vendredi de 9 H à 12 H et de 14 H à 17 H les mercredis et jeudis).
-  Le planning des réservations est affiché dans le hall d'entrée de la Mairie (toujours ouvert). Merci de bien vouloir le consulter et le compléter avant d'aller jouer.
-  Prière de rendre le court dans l'état où vous aimeriez le trouver en y arrivant.

BON MATCH !